



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

ECE/CEP/AC.11/2007/16
14 mai 2007

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS, FRANÇAIS
et RUSSE

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DES POLITIQUES DE L'ENVIRONNEMENT

Groupe de travail préparatoire spécial composé de
hauts fonctionnaires «Un environnement pour l'Europe»

Quatrième réunion
Genève, 30 mai-1 juin 2007
Point 2 f) de l'ordre du jour provisoire

**ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA SIXIÈME CONFÉRENCE
MINISTÉRIELLE «UN ENVIRONNEMENT POUR L'EUROPE»**

PARTENARIATS

LA MISE EN OEUVRE DE L'EFFICACITE ENERGETIQUE

Résumé¹

Document de catégorie I proposé²

Document présenté par du Secrétariat de la Charte de l'Énergie

¹ Le texte de ce document est identique à celui soumis par les auteurs.

² Documents destinés aux ministres pour suite à donner (décision de signer, d'entériner, d'approuver, d'adopter ou d'examiner), présentés par l'intermédiaire du Groupe de travail de hauts fonctionnaires et entérinés par celui-ci (ECE/CEP/AC.11/2006/5, section II).

TABLE DES MATIÈRES

	<i>Paragraphes</i>	<i>Pages</i>
I. INTRODUCTION	1-4	2
II. PRESENTATION DES RESULTATS – CE QUE LES CHIFFRES REVELENT.....	5-9	3
III. PRIORITE ACCRUE DONNEE A L’EFFICACITE ENERGETIQUE	10-12	5
IV. ÉVOLUTION DES POLITIQUES.....	13-19	6
V. PROMULGATION DES MESURES LIEES A L’EFFICACITE ENERGETIQUE : LA SITUATION INSTITUTIONNELLE.....	20-23	8
VI. PROMULGATION DES MESURES LIEES A L’EFFICACITE ENERGETIQUE : INSTRUMENTS DE POLITIQUE ECONOMIQUE	24-26	8
VII. PROMULGATION DES MESURES LIEES A L’EFFICACITE ENERGETIQUE : PROBLEMES SECTORIELS.....	27-30	9
VIII. CONCLUSIONS GENERALES	31-32	10

I. INTRODUCTION

1. Les politiques menées pour encourager l’efficacité énergétique ont été lancées en 1973 après la première crise du pétrole (initialement en tant qu’initiatives destinées à économiser l’énergie) et se sont traduites jusqu’ici par des résultats importants. Ceci dit, elles peuvent et devraient encore être davantage concluantes. Il y a globalement une idée largement répandue dans le monde selon laquelle de bonnes politiques en matière d’efficacité énergétique peuvent faire une réelle différence, et cela est tout particulièrement vrai en 2007 aux quatre coins de l’Europe. Plus que jamais, l’efficacité énergétique est considérée comme cruciale si l’on veut répondre aux problèmes liés à l’énergie auxquels sont confrontées les sociétés au niveau local, régional, national et mondial, qu’il s’agisse de réduire le coût de l’énergie pour les consommateurs, améliorer la compétitivité, réduire les effets dommageables pour l’environnement ou de renforcer la sécurité énergétique nationale.

2. Les principaux moteurs améliorant l’efficacité énergétique en Europe* sont la sécurité énergétique, l’économie et les préoccupations suscitées par le changement du climat mondial. Historiquement, les politiques menées pour améliorer l’efficacité énergétique sont devenues rigoureuses dans les années 1970 en raison des inquiétudes manifestées à l’égard de la sécurité

* Aux fins de ce rapport, la région comprend l’ensemble de l’Europe (occidentale, centrale et orientale), à laquelle s’ajoutent l’ex-Union soviétique, l’Australie, le Canada, le Japon et les États-Unis.

énergétique après les deux principales crises pétrolières. Aujourd'hui, la sécurité énergétique est un sujet devenant toujours plus important étant donné que les économies sont de plus en plus tributaires des aléas liés à l'importation de produits présentant une fiabilité variable et d'une infrastructure énergétique encline à connaître des défaillances techniques ou soumise aux caprices du temps.

3. La région européenne est à la pointe en ce qui concerne la promotion de l'efficacité énergétique et en matière d'actions entreprises pour lutter contre le changement climatique mondial. Les deux aspects sont étroitement liés. En Europe, il ne peut y avoir de stratégie concernant le changement du climat mondial sans une bonne dose d'améliorations apportées sur le plan de l'efficacité énergétique et implicitement, en négligeant l'aspect lié à la demande d'énergie. Un groupe de pays relativement restreint, soutenus par la Commission européenne, est à l'avant-garde pour plaider en faveur d'une approche plus ambitieuse dans le domaine de l'efficacité énergétique. Ce petit groupe s'est étoffé ces dix dernières années et de nombreux pays ont maintenant entrepris un travail innovant.

4. Le présent rapport met l'accent sur les moyens permettant d'améliorer l'efficacité énergétique. Bien avant que les arguments convaincants en faveur d'une approche accélérée sur le plan de l'efficacité énergétique ne soient discutés et approuvés à la Conférence sur *l'Environnement pour l'Europe* qui s'est tenue à Aarhus en 1998, les pays participants, les pays en transition inclus, se sont rendu compte qu'il était nécessaire d'adapter leurs politiques et les institutions chargées de leur mise à exécution. Les fondements de la politique sont une condition sine qua non du succès de la mise en application, tout en gardant à l'esprit qu'une politique bien pensée n'est pas nécessairement synonyme de garantie de résultat. Les résultats réellement obtenus de par l'amélioration de l'efficacité énergétique exigent un engagement à long terme de la part des gouvernements et aucune solution miracle ne pourra être obtenue en deux temps trois mouvements. La transposition dans la pratique des mesures prises en matière d'efficacité énergétique est complexe parce qu'elle touche tous les consommateurs dans tous les secteurs de l'économie, implique un large éventail de technologies, dépend des prix à la consommation de l'énergie, lesquels fournissent aux consommateurs des signaux sur le marché qui les motivent à économiser l'énergie, et exige des politiques efficaces qui fonctionnent sans heurts selon l'approche du marché ayant été retenue.

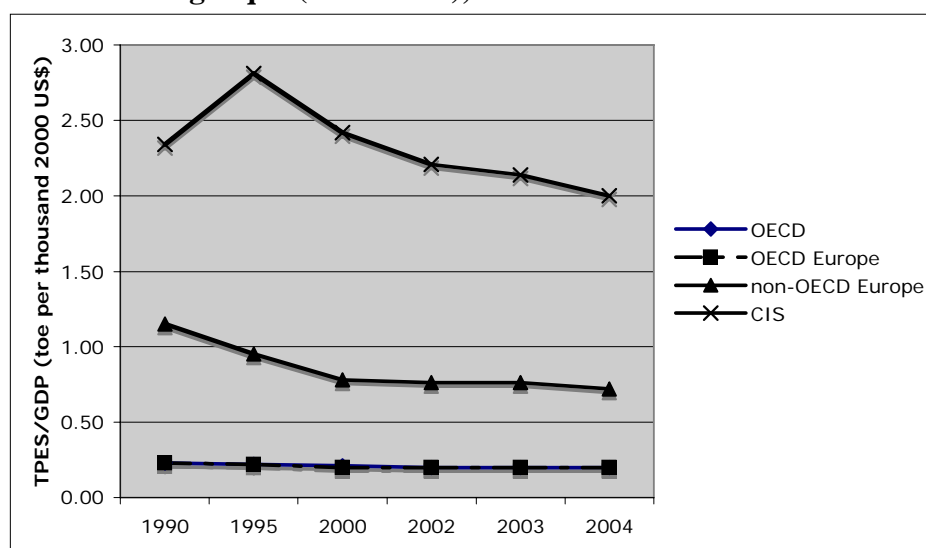
II. PRESENTATION DES RESULTATS – CE QUE LES CHIFFRES REVELENT

5. La présentation des résultats quantitatifs est un processus lent à cause du décalage dans le temps existant entre les politiques de développement et le moment où les résultats sont obtenus, et également à cause du fait que les données récentes sont communiquées avec un certain retard. Ceci étant dit, certaines tendances ont des implications claires tant sur l'énergie que sur les décideurs en matière d'environnement.

6. En 1990, la production d'énergie primaire a augmenté de 12,2 % dans les pays européens faisant partie de l'OCDE, mais elle a régressé de 7,2 % dans la CEI. Dans les pays membres de la CEI toutefois, un effondrement a eu lieu au début des années 1990 et depuis 1995, la production d'énergie primaire est en constante augmentation.

7. L'intensité énergétique – expression qui inclut l'efficacité énergétique, le remplacement des hydrocarbures et les changements structurels, mais qui sert souvent à déterminer le niveau des améliorations réalisées sur le plan de l'efficacité énergétique –, s'est quant à elle améliorée dans toutes les régions. Entre 1990 et 2004, elle a augmenté de 13 % dans les pays européens membres de l'OCDE, elle a baissé de 14,5 % dans les pays membres de la CEI et a régressé de 37,4 % dans les pays européens ne faisant pas partie de l'OCDE. C'est que tente de démontrer le tableau suivant.

Intensité énergétique (EPTF/PIB), 1990-2004

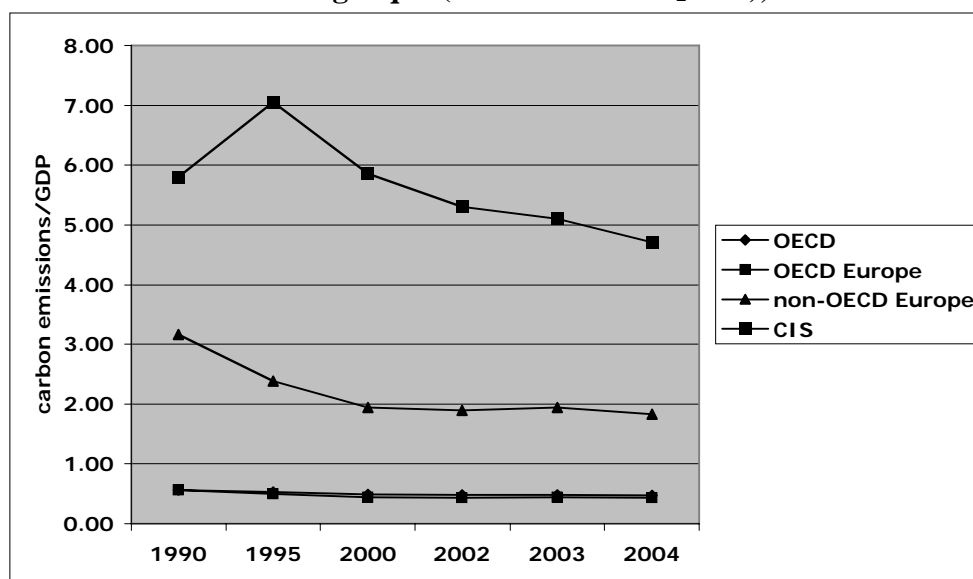


Source : IEA database

8. Les émissions de CO₂ ont augmenté dans les pays de l'OCDE mais pas dans les pays européens ne faisant pas partie de l'OCDE ni dans la CEI. Dans les pays européens membres de l'OCDE, les émissions totales de CO₂ ont augmenté de 4,4 % entre 1990 et 2004. Elles ont diminué de 30,9 % dans la CCEI et de 31,4 % dans les pays européens ne faisant pas partie de l'OCDE, dans un premier temps en raison du déclin économique et dans un deuxième temps en raison de la restructuration de l'économie et des améliorations techniques. Dans la CEI, les émissions se sont en revanche accrues depuis 2000.

9. L'intensité des émissions de CO₂, c'est-à-dire le CO₂ utilisé par unité d'activité économique, a toutefois régressé dans toutes les régions comme le montre le diagramme suivant, quoique dans des proportions moindres dans la région de l'OCDE.

Intensité énergétique (émissions de CO₂/PIB), 1990-2004



Source : IEA database

III. PRIORITE ACCRUE DONNEE A L'EFFICACITE ENERGETIQUE

10. Au niveau international, le soutien fourni à l'efficacité énergétique n'a jamais été aussi important. L'Union européenne, l'Agence internationale de l'énergie, divers organismes des Nations Unies et les principales institutions financières internationale (IFI) plaident toutes sans réserves en faveur d'une efficacité énergétique accrue. Le protocole de Kyoto et son mécanisme souple confèrent un degré de priorité élevé à l'efficacité énergétique, même si la mise en application attendue ne s'est pas concrétisée dans les faits.

Commission des Nations Unies pour le développement durable, 2006

L'efficacité énergétique est une opportunité où tout le monde a à y gagner et qui présente de nombreux avantages, y compris une compétitivité industrielle accrue, une meilleure sécurité énergétique et des réductions substantielles du dioxyde de carbone et des autres émissions de gaz à effet de serre et ce, dans des conditions financièrement supportables. Des marges de œuvre considérables existent dans le cadre de l'amélioration de l'efficacité énergétique dans les ménages, le secteur du transport et l'industrie, y compris dans l'industrie énergétique, en changeant les modèles de consommation et de production, les comportements et le mode de vie.

11. Pour les pays de l'UE et les autres pays membres de l'AIE participant au processus *Environnement pour l'Europe*, l'idée selon laquelle l'efficacité énergétique est un élément déterminant de la politique énergétique globale est un principe largement accepté. Son caractère prioritaire a été renforcé par le regain récent d'intérêt porté à la sécurité énergétique. Il est également indubitable que la prise de conscience accrue du public à l'égard du changement du climat mondial a joué ici un rôle déterminant. Il n'en demeure pas moins que les preuves

fournies par l'AIE et d'autres instances indiquent que de nombreux pays n'accordent pas une priorité suffisante à l'efficacité énergétique et ce constat vaut tout autant pour les énergies renouvelables.

12. Certains des pays participants ne se sont pas posés de questions concernant la sécurité énergétique, en grande partie à cause notamment de l'abondance de leurs ressources de gaz et de pétrole. Qui plus est, les pays en transition n'ont pas été guidés par obligation d'atteindre les objectifs dictés par la Conférence de Kyoto en matière d'émissions de GES du fait de l'effondrement de leur économie dans les années 1990. Leur plus grand souci dans l'application du Protocole de Kyoto consiste à faire fonctionner à leur avantage le mécanisme souple du Protocole pour financer les programmes d'amélioration de l'efficacité énergétique absolument nécessaires.

IV. ÉVOLUTION DES POLITIQUES

13. De nombreux pays ont réagi au relèvement de la priorité en apportant des améliorations à leur politique applicable dans le domaine de l'efficacité énergétique. Les changements sont toutefois dans une large mesure impulsés par l'Union européenne et les développements ambitieux apportés aux politiques de cette dernière. Diverses communications (Document de travail sur l'efficacité énergétique, Plan d'action sur l'efficacité énergétique, sur la politique énergétique, sur les changements climatiques) sont utilisées, de même que les principales directives exigeant des membres de l'UE de mettre sur pied des plans d'action dans le domaine de l'efficacité énergétique. Cette approche politique concerne plus de la moitié des pays participants.

14. Même si tous les États membres de l'UE n'accordent pas la même priorité politique à l'efficacité énergétique, l'UE exige une politique de base nettement plus rigoureuse que la plupart de celles du passé. En résumé, l'UE est un moteur important dans l'élaboration des stratégies nationales appliquées dans le domaine de l'efficacité énergétique, même dans les pays qui n'y consacrent normalement pas autant d'attention.

De la Banque européenne pour la reconstruction et le développement

Les progrès réalisés dans l'amélioration de l'efficacité énergétique ont été lents. Des tarifs bas, la lenteur de la restructuration de l'industrie et un accès plus restreint au financement de la dette annihilent les mesures incitant à accroître l'efficacité énergétique et à réduire la liste prioritaire des options en matière d'investissement. Le soutien apporté à la politique est en général positif mais il n'est que trop rarement accompagné des ressources voulues et les appuis financiers ciblés destinés à accroître l'efficacité énergétique sont extrêmement limités.

Politique de la BERD en matière d'exploitation de l'énergie appliquée aux économies se trouvant au stade précoce ou intermédiaire de leur transition.

15. Dans l'ensemble des pays membres de la CEI, les développements intervenus dans les politiques ont en général été moins ambitieux. Comme ils se réfèrent à l'efficacité énergétique et l'ont souvent intégrée dans leur législation relative à l'énergie, l'approche adoptée par les pays

faisant partie de la CEI est moins globale que celle de la plupart des pays membres de l'UE. Le degré de priorité est plus faible et les approches sont moins élaborées et souvent assorties de maigres ressources. Selon la BERD, les progrès réalisés dans les pays membres de la CEI ont été accélérés par une conjonction faite de tarifs bas, de financements péchant par leur rareté et d'un vieillissement de la structure industrielle.

16. Tous les États membres de l'UE se sont fixés des objectifs quantitatifs répondant à la directive *Efficacité énergétique au stade de l'utilisation finale et Services énergétiques* récemment approuvée. Plusieurs de ces pays s'étaient fixés des objectifs spécifiques avant que cette directive ne soit prise. Aux termes de cette dernière, les États membres doivent prévoir des économies d'énergie annuelles atteignant 9 % au minimum la neuvième année au cours de la période allant de 2008 à 2016. Les objectifs en matière d'économie d'énergie sont indicatifs plutôt que contraignants et n'ont donc aucun caractère obligatoire sur le plan légal. Toutefois, de nombreux analystes ont le sentiment que si la directive devait être intégralement appliquée, l'objectif pourrait être atteint. On estime par exemple que si le Plan d'action 2006 sur l'efficacité énergétique est intégralement appliqué, la demande d'énergie diminuera de 13 % en 2030 par rapport à la demande actuelle.³

17. Parmi les pays en transition ne faisant pas partie de l'UE, le Belarus, la Moldavie, la Fédération de Russie et l'Ukraine ont des objectifs quantifiés. Au Belarus par exemple, l'objectif de la période actuelle (2006-2010) est de réduire l'intensité énergétique de 15-20 % par rapport à 2005.

18. On a longuement discuté sur le fait que l'efficacité énergétique devait, pour être réellement efficace, être intégrée dans d'autres sphères économiques et sociales de la politique, depuis le développement industriel au transport, à l'environnement et, essentiellement, tous les domaines de responsabilité relevant du pouvoir exécutif. L'attention s'est principalement focalisée sur l'intégration dans la politique environnementale, en particulier le changement du climat mondial. L'amélioration de l'efficacité énergétique est vue comme un instrument majeur des stratégies appliquées dans le cadre des changements climatiques et tous les pays repris à l'Annexe 1 jointe au Protocole de Kyoto confirment son importance. Pratiquement toutes les stratégies nationales ou régionales adoptées en matière d'efficacité énergétique établissent également un lien direct avec la politique concernant les changements climatiques.

19. Des progrès sont intervenus dans la fixation de prix raisonnables de l'énergie qui amèneront une plus grande efficacité énergétique. Les prix de l'énergie ont ces dernières années été mis en avant du fait des augmentations de prix importantes, notamment des produits pétroliers. Le prix mondial du brut est monté en flèche, en atteignant des niveaux record à la mi-2006 avant de redescendre. Les prix se situent toujours à des niveaux historiquement élevés, compliquant ainsi la situation des pays importateurs. Il en a été de même pour les prix du gaz naturel. Dans son rapport de transition 2006⁴, la BERD constate que des progrès significatifs ont été accomplis dans la réforme des prix de l'énergie et a décerné un satisfecit à toutes les économies en transition en matière de libéralisation des prix.

³ *Ibid*, p. 11.

⁴ BERD, *Transition Report 2006*, London, 2006, pp.4-5.

V. PROMULGATION DES MESURES LIEES A L'EFFICACITE ENERGETIQUE : LA SITUATION INSTITUTIONNELLE

20. De bonnes mesures en matière d'efficacité énergétique exigent, quel que soit le niveau de pouvoir, un mécanisme efficace de promulgation et les ressources nécessaires permettant leur mise en œuvre. La plupart des pays participants ont une organisation chargée de la mise en application. Souvent, cette organisation est étroitement liée au ministère responsable de l'énergie ou de l'environnement, que ce soit en étant intégrée au sein du ministère ou que ce soit sous forme d'organisme contrôlé par le ministère.

21. Des améliorations ont eu lieu en ce qui concerne la capacité des institutions à mettre en œuvre les programmes, mais dans la plupart des pays en transition, ce processus est encore lent.

22. Pour de nombreux pays, la question liée à l'adéquation des ressources est vitale et il y a souvent pénurie de moyens pour financer les mesures elles-mêmes, ainsi que pour l'organisation chargée de les promulguer. Un renforcement des capacités et des ressources nécessaires à leur transposition dans la pratique est également une nécessité. Cela est vrai tant dans les pays en transition que dans les pays qui ne le sont pas.

23. Il y a de nombreux organismes non gouvernementaux jouant un rôle vital dans la promotion de l'efficacité énergétique, parfois même dans les programmes de promulgation. Qu'ils représentent les diverses industries jouant un rôle dans l'efficacité énergétique (isolation, systèmes de commande, éclairage, chauffage à distance, cogénération, etc.) ou qu'ils plaident en faveur de certaines positions pour promouvoir l'efficacité énergétique au niveau de l'UE ou des IFI, leurs voix se font de plus en plus entendre et sont déterminantes dans l'amélioration de la prise de conscience quant à l'importance de l'efficacité énergétique et des décisions prises aux niveaux national, régional ou international.

VI. PROMULGATION DES MESURES LIEES A L'EFFICACITE ENERGETIQUE : INSTRUMENTS DE POLITIQUE ECONOMIQUE

24. L'éventail complet des mesures de politique est utilisé pour améliorer à des degrés variables l'efficacité énergétique dans tous les pays. Ces mesures vont de l'information/conseil aux instruments financiers et aux mesures réglementaires (à la fois obligatoires et volontaires). Ce qui s'est avéré le plus efficace au fil des années, c'est une combinaison judicieuse de mesures obligatoires associées à de l'information ou à des incitants financiers. Les mesures mises en œuvre sans autre forme d'accompagnement se sont révélées moins efficaces.

25. Les mesures destinées à financer l'efficacité énergétique restent un problème majeur. De nombreux pays en transition éprouvent des difficultés à fournir les ressources financières adéquates et sont aidés par divers fonds internationaux et d'autres mécanismes financiers mis à disposition par les institutions financières internationales. Le mécanisme souple prévu dans le Protocole de Kyoto ouvre des opportunités, mais celles-ci sont loin de pouvoir financer les nombreux projets d'amélioration de l'efficacité énergétique et ne répondent donc pas aux attentes.

Initiative conjointe de la BERD et de la BEI concernant les changements climatiques

La BERD ET LA Banque européenne d'investissement (BEI) ont créé le Multilateral Carbon Credit Fund (MCCF) appelé à devenir un instrument clé dans leur stratégie de lutte contre les changements climatiques. Souscrit à 100 % et ayant obtenu des engagements pour un montant de 165 millions d'euros, le MCCF est l'un des rares fonds luttant contre les émissions de CO₂ affectés spécifiquement aux pays d'Europe centrale et d'Asie centrale.

Les pays participants au fonds peuvent acheter des crédits d'émissions de CO₂ dans le cadre de projets de réduction des émissions financés par la BEI et la BERD pour atteindre leurs objectifs de réduction des émissions obligatoires ou volontaires. Les pays peuvent également participer via le MCCF à des programmes d'investissements écologiques. C'est une manière innovante de faciliter le négoce intergouvernemental des crédits d'émission de CO₂, le pays vendeur utilisant le produit de la vente de ces crédits pour soutenir les investissements réalisés dans les projets respectueux du climat.

Les crédits d'émission de CO₂ peuvent être générés par une grande variété de types de projet réduisant ou évitant tous les émissions de GES et présentant de l'intérêt pour le MCCF y compris, entre autres, l'efficacité énergétique dans l'industrie (cogénération) et des projets plus importants dans le secteur du logement (double vitrage isolation).

Source : www.ebrd.com

26. De nombreux pays en transition dépendent toutefois de quelques instruments seulement et ne maximisent pas le potentiel disponible offert, par exemple, par des normes de performance minimales obligatoires en matière d'énergie, l'étiquetage des appareils et des initiatives bénévoles.

**VII. PROMULGATION DES MESURES LIEES A L'EFFICACITE
ENERGETIQUE : PROBLEMES SECTORIELS**

27. Mis à part le transport, le bâtiment a été le seul secteur à avoir été mis dans le collimateur. Le bâtiment est une priorité tant pour les pays de l'UE que les autres. Le potentiel d'économies d'énergie est élevé et les bâtiments et selon une étude récente de l'AIE⁵, les appareils représenteront quelque 24 % des réductions totales d'émissions de CO₂ en 2050.

28. Une analyse récente montre qu'il existe un potentiel non négligeable de réduction de la consommation d'énergie dans l'éclairage. L'Australie a annoncé son intention de bannir les lampes électriques incandescentes et actuellement, l'UE envisage de faire de même. Une étude de l'AIE établit que les émissions produites par l'éclairage s'élèvent à 1.900 Mt de CO₂, ce qui représente 70 % des émissions produites par les voitures de tourisme dans le monde et davantage que les émissions de l'aviation⁶.

⁵ IEA, *Energy Technology Perspectives*, OCDE, Paris, 2006, p. 144.

⁶ IEA, *Light's Labour's Lost, Policies for Energy-efficient Lighting*, OCDE, Paris, 2006, p. 31.

29. Le secteur industriel est important en termes d'économies d'énergie et de réductions des émissions. L'industrie au sens large de l'UE participe au système d'échange de quotas d'émission de gaz à effet de serre dans la Communauté et il y a des projets prévoyant d'étendre le système d'échange à un nombre accru de sous-secteurs industriels.

30. Le transport acquiert une importance prioritaire pour de multiples raisons, notamment les répercussions croissantes de celui-ci sur les EGE. C'est un défi auquel sont confrontés les gouvernements depuis des dizaines d'années en raison de la dépendance élevée par rapport aux carburants fossiles et le manque d'alternatives financièrement supportables. Les choses sont en train de changer et cela prendra du temps avant d'obtenir des avancées significatives.

VIII. CONCLUSIONS GENERALES

31. Pas mal de choses qui ont été faites ces quelque dernières années. Les politiques et les fondements de la loi ont été améliorés et ces améliorations porteront leurs fruits à l'avenir. Un moment d'inertie est inévitable ; les moteurs de la politique relative aux changements climatiques et à la sécurité énergétique placent l'efficacité énergétique à un rang toujours plus élevé à l'agenda politique. Les décideurs en matière de politique énergétique et environnementale devraient être persuadés que d'importantes améliorations se produiront dans cette région sur le plan de l'efficacité énergétique. Bien qu'il y ait des signes encourageants, il n'en demeure pas moins que les gouvernements se doivent de consacrer les ressources adéquates et s'engager politiquement afin de faire en sorte que ces résultats se produisent. Pour que nous puissions obtenir des résultats encore meilleurs en temps voulu et d'une manière financièrement acceptable, il y a néanmoins encore beaucoup de domaines de la politique, de la réglementation et de l'application qui nécessitent des améliorations.

32. Les principales conclusions de ce rapport sont les suivantes:

- a) Bien que les progrès réalisés en Europe aient été importants, les résultats sont inégaux et le fossé est en train de se creuser au niveau des efforts déployés pour promouvoir l'efficacité énergétique entre les pays de l'UE et ceux de la CEI;
- b) Les politiques mises en oeuvre pour encourager l'efficacité énergétique sont en train de s'améliorer et l'actualisation régulière des politiques destinée à tenir compte des changements et des priorités est la bienvenue. Au niveau international, la priorité accordée à l'efficacité énergétique n'a jamais été aussi élevée. C'est également vrai au niveau national bien que le niveau d'engagement dépende des circonstances nationales, telle que la situation en matière de sécurité énergétique ou les inquiétudes manifestées à l'égard du changement du climat mondial. La preuve est faite qu'il existe un déséquilibre dans les priorités accordées à l'efficacité énergétique et aux énergies renouvelables, de nombreuses opportunités financièrement abordables en matière d'efficacité énergétique étant négligées;
- c) L'Union européenne est l'un des principaux moteurs de la promotion de l'efficacité énergétique et des stratégies concernant le changement du climat mondial et cela va bien au-delà de la frontière de ses 27 États;

- d) La mise en oeuvre des politiques relatives à l'efficacité énergétique est complexe et exige un mécanisme de promulgation bien huilé (organismes ou série d'organismes chargés de leur transposition pratique) s'accompagnant des ressources humaines et financières nécessaires. Trop souvent, les efforts nationaux sont sous-financés, en particulier dans nombre de pays en transition. Il y a des signes d'amélioration mais ils sont lents à se matérialiser au vu des avantages pouvant être escomptés. Une bonne mise en oeuvre va également de pair avec la meilleure utilisation possible de la part des différents acteurs, que ce soit les autorités locales, les groupes industriels, les sociétés fournissant ou distribuant l'énergie et les organisations non gouvernementales;
- e) L'éventail complet des instruments de politique est utilisé sur l'ensemble du territoire de la région : depuis l'information aux aides financières, aux politiques fiscales en passant par les mesures réglementaires. Toutefois, ces instruments ne sont pas utilisés de manière égale ni uniforme dans l'ensemble de la région. De nombreux pays en transition, tout particulièrement dans la CEI, n'ont pas pleinement intégré l'utilisation de l'ensemble de l'éventail des instruments, soit par manque d'engagement politique, soit par manque de ressources;
- f) Il est impérieux de mieux exploiter les avantages apportés par une amélioration de l'efficacité énergétique à l'environnement, tant au niveau mondial en atténuant les changements climatiques qu'au niveau local en réduisant les pollutions locales. Le potentiel est important et une amélioration de l'efficacité énergétique peut jouer un rôle de premier plan;
- g) Il est nécessaire de mieux intégrer l'efficacité énergétique dans l'éventail complet des politiques nationales et régionales et des programmes de mesures relatives aux changements climatiques, et en particulier la mise en place du mécanisme souple d'échange des quotas d'émission, la mise en oeuvre conjointe et le mécanisme pour un développement propre;
- h) La mise en oeuvre conjointe et le mécanisme pour un développement propre n'ont pas répondu aux attentes en matière de financement des projets d'amélioration de l'efficacité énergétique et, malgré le fait que la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques tente d'y remédier, les pays participants doivent également analyser activement la façon dont ces mécanismes souples peuvent être mieux utilisés pour promouvoir l'efficacité énergétique;
- i) La réforme continue des prix de l'énergie et la suppression des subsides préjudiciables à l'environnement devraient être encouragées afin de soutenir l'efficacité énergétique et les politiques environnementales. Des signaux appropriés en matière d'énergie jouent un rôle majeur en encourageant les consommateurs à entreprendre des actions sur le plan de l'efficacité énergétique;
- j) Un excellent travail est actuellement accompli dans le secteur de la construction dans le domaine du chauffage à distance, de la cogénération et des appareils. L'UE accorde une priorité élevée à ces trois domaines et un jeu complet de mesures est en place et en cours d'implémentation;

- k) Le secteur du transport reste une préoccupation majeure dans tous les pays participants. C'est un secteur complexe en pleine expansion qui dépend principalement des carburants fossiles et est dès lors celui où les émissions de GES augmentent dans des proportions considérables;
- l) Tous les pays doivent faire en sorte de s'assurer qu'ils possèdent de bons systèmes de contrôle et d'évaluation établis afin d'évaluer régulièrement les progrès réalisés dans leurs politiques et leurs programmes appliqués dans le domaine de l'efficacité énergétique;
- m) Aucun pays dans la région ne peut se reposer sur ses lauriers. Il existe des marges de manoeuvre considérables, même dans les pays qui ont adopté des politiques sévères et des programmes rigoureux. Ces pays sont en général les premiers à admettre être en mesure de faire plus et qui ont le devoir de faire plus;
- n) La coopération internationale est très importante pour la promotion de l'efficacité énergétique. La communauté internationale fournit une force d'impulsion politique précieuse, les fondements analytiques comparatifs, le développement des capacités, le développement technologique et le financement. Elle permet également au pays de partager leurs expériences, comme dans le cas des revues effectuées par les pairs dans le cadre de la Charte de l'énergie. La coopération internationale peut s'appliquer à la région tout entière (voir à l'ensemble de la planète) ou aux sous-régions. La coopération internationale est toujours nécessaire pour soutenir la création de capacités dans certains pays largués en queue de peloton.
